

SEANCE DU 20/06/2019

Présents :

Mr GATELIER J-F.	Bourgmestre-Président ;
MM. LAMBERT B., DANVOYE D., DEPRET A., VANDROMME A.	Bourgmestres ;
MM DELAUW S., SOBRY O., CORDIER G., LECUT T., M ^{mes} MATHIEU V., SOTTIAUX C., MM DOMER S., THIRY E., JACQUEMIN B., DUCEOEUR M., CROWET F., DEMEULDRE A., PAQUET E., MONIN J-M., M ^{me} MASSET M L., MM HIGNY A., MEUNIER J.	Conseillers ;
Mr PAROCHE D.,	Chef de zone f.f. ;
Mme CANIVET C.	Secrétaire

LE CONSEIL DE POLICE,

SEANCE PUBLIQUE

Monsieur MONIN est excusé.

Monsieur le Président demande l'urgence pour l'inscription de trois points supplémentaires en séance publique; à savoir « Approbation de la modification budgétaire numéro 1 par Monsieur le Gouverneur : information », « Approbation de la pondération de fonction de niveau A Directeur du Personnel et de la Logistique par Monsieur le Gouverneur : information » et « Ouverture à la mobilité 19-03 d'un emploi de Cadre de Base au service Intervention - Décision ».

A l'unanimité, le Conseil accepte l'urgence.

1. Prestation de serment de Monsieur SOBRY.

Monsieur Olivier SOBRY prête le serment suivant : « **Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge** ».

Il prend part aux décisions de cette séance du Conseil de police.

2. Procès-verbal de la séance du 20/05/19.

Le procès-verbal de la séance du 20 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Cahier spécial des charges aménagements de voiries.

Il est demandé au Conseil de marquer son accord pour le cahier spécial des charges relatif aux aménagements de voiries.

Ce cahier spécial des charges sera transmis aux firmes arrêtées par le Collège ; à savoir Poncelet Signalisation, Niezen Traffic, Hofman Signalisation, Eurosign et Virage.

La date de dépôt des offres a été rectifiée au vendredi 02/08/19.

Monsieur LAMBERT entre en séance.

Monsieur DUCOEUR s'interroge quant à la prise en charge de ces investissements par la zone de police.

Monsieur le Président souligne qu'il s'agit de sécurité routière, raison pour laquelle ces investissements sont repris au budget zonal.

A l'unanimité, le Conseil adopte le cahier spécial des charges relatif aux aménagements de voiries.

Monsieur DEPRET entre en séance.

4. Déclassement de patrimoine.

Il est proposé au Conseil le déclassement de 3 copieurs-fax de marque Ricoh datant de 2012 pour lesquels il n'y a plus de contrat de maintenance, ce qui implique une augmentation du coût des consommables. Ces derniers ont été remplacés en 2019 en location par 3 copieurs-fax couleur aux postes de Froidchapelle, Momignies et Rance.

A l'unanimité, le Conseil décide le déclassement des 3 copieurs-fax et charge le Collège de leur liquidation.

5. Autorisation achats contrats-cadre.

Il est demandé au Conseil de police l'autorisation, lorsque cela est possible, d'adhérer aux divers contrats-cadres existants pour certains investissements. Cela permet un gain de temps et une simplification administrative.

Ces contrats-cadres sont réalisés par d'autres zones de police, le SPW, le GIAL, la Province...

Il est fait part au Conseil qu'il est envisagé l'achat d'un véhicule de Proximité de marque Dacia DUSTER et que la volonté du Collège est l'uniformisation de ce véhicule pour tous les postes de Proximité.

A l'unanimité, le Conseil marque son accord quant à l'adhésion aux divers contrats-cadres existants pour certains investissements.

6. Approbation de la modification budgétaire numéro 1 par Monsieur le Gouverneur.

La modification budgétaire numéro 1 de 2019 a été approuvée par Monsieur le Gouverneur en date du 14 juin 2019.

7. Approbation de la pondération de fonction de niveau A Directeur du Personnel et de la Logistique par Monsieur le Gouverneur.

La pondération de fonction de niveau A Directeur du Personnel et de la Logistique a été approuvée par Monsieur le Gouverneur en date du 14 juin 2019.

8. Ouverture à la mobilité 19-03 d'un emploi de Cadre de Base au Service Intervention.

Pour rappel, 3 emplois d'Inspecteur au service Intervention étaient ouverts à la mobilité 19-02.

4 candidatures ont été introduites dont 1 candidat s'est désisté et 1 candidat ne s'est pas présenté à l'interview.

Les deux candidats qui se sont présentés à l'interview ont été reconnus « Apte » et seront proposés au Collège du 28/06/19 pour désignation.

Il est donc proposé au Conseil l'ouverture à la mobilité 19-03 d'un emploi de Cadre de Base au service Intervention.

A l'unanimité, le Conseil décide l'ouverture à la mobilité 19-03 d'un emploi de Cadre de Base au service Intervention avec la Commission de sélection suivante :

- * Président : Chef de Corps f.f.
- * Assesseurs : CP Proximité
INPP Directeur Intervention
- * Suppléants : CP Bureau Judiciaire
INPP Intervention Nord
- * Secrétaire : désigné par le Chef de Corps

Il ne s'agit pas d'un emploi pour lequel une priorité est accordée aux « anciens-bruxellois ». Une réserve de recrutement sera prévue pour une fonctionnalité équivalente jusqu'au second cycle de mobilité qui suivra.

PAR LE CONSEIL,

La Secrétaire,

CANIVET C.

Le Bourgmestre,

GATELIER J-F.